

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 78

LES COMTES DE TOULOUSE

(Première partie)

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



Par
Pierre GÉRARD
Conservateur général honoraire du Patrimoine

- I -

LA MONTÉE EN PUISSANCE 836-1061

Tout commence comme le titre d'un roman : "*Fulcoald et Sénagonde*"... Deux noms, deux Francs de bonne race. Lui est comte de Rouergue, en même temps que "*missus*" en Septimanie (région correspondant au Languedoc méditerranéen et au Roussillon). Nous sommes en 836. C'est l'époque où les fonctionnaires royaux commencent à s'affranchir de l'autorité centrale. Fulcoald n'est pas le dernier à agir de la sorte : de temporaire sa mission devient permanente, en attendant de devenir héréditaire.

La fortune de la famille est liée aux troubles qui agitent l'Aquitaine après la disparition du roi Pépin Ier, troisième fils de l'empereur Louis le Pieux, mort le 13 décembre 838. Contre la volonté de Louis, qui veut imposer son plus jeune fils Charles, une partie de la noblesse aquitaine se rallie à Pépin II, fils du précédent. L'impuissance de l'empereur est manifeste, son pouvoir étant affaibli par les intrigues de ses enfants, la révolte de la Bretagne et l'invasion slave en Saxe.

De Frédélon à Raimon Pons

Pour Fulcoald cette situation est une aubaine : l'avenir de ses deux fils, Frédélon et Raimon, est assuré ! Lorsque Charles le Chauve, devenu en 840 roi de "Francie occidentale", veut mettre au pas l'Aquitaine, qui trouve-t-il en face de lui ? Frédélon, qui se fait un malin plaisir de soutenir Pépin II et Bernard de Septimanie. En 844, le roi échoue devant Toulouse, mais réussit à capturer Bernard de Septimanie, qu'il fait exécuter. Après la réconciliation des adversaires, en 845, Frédélon est nommé comte de Toulouse par Pépin II, qui le récompense ainsi de sa fidélité.

Mais le fils de Fulcoald ne songe qu'à ses intérêts personnels. Lorsque Charles le Chauve se fait de nouveau menaçant en 849, il juge désespérée la cause de Pépin II. D'où sa volte-face : trahissant le souverain aquitain, il livre Toulouse à son adversaire, sous la simple menace d'un incendie de la porte Narbonnaise. Cette trahison vaut à Frédélon d'être couvert d'honneurs par le roi de "Francie occidentale", qui le nomme comte de Toulouse, de Pallars, de Rodez et de Limoges.

Ayant ainsi bien soigné ses intérêts, Frédélon meurt en 851, passant la main à son cadet, Raimon Ier, qui lui succède à Toulouse et à Rodez, ajoutant même le Quercy à ses possessions. Fondateur de la Maison raimondine, ce dernier l'est aussi de l'abbaye de Vabres, qu'il établit le 7 novembre 862 pour assurer le repos de son âme et celle, bien chargée, de son frère Frédélon. Il obtient même de Charles le Chauve un diplôme de protection pour "son abbaye". Puis il meurt en 865, laissant une veuve, Berteiz, une rouergate, la première à porter le titre comtal dans la région.

Raimon Ier a deux fils. L'aîné, Bernart, lui succède jusqu'en 872, date à laquelle il est assassiné par Bernart Plantevelue, fils de Bernart de Septimanie. Puis vient le cadet, Eude, qui ajoute aux possessions familiales le comté d'Albi, apporté en dot par son épouse Garsinde. Le contrôle de la Gothie (Languedoc méditerranéen) est, de plus, acquis à la faveur de la déchéance du marquis Bernart, rebelle au roi Louis le Bègue. À partir de ce règne, et jusqu'à la fin du XI^{ème} siècle, la Maison de Toulouse se scinde en deux branches : la Toulousaine et la Rouergate.

Lorsque Eude meurt en 918, son héritage est partagé entre Raimon II, qui lui succède comme comte de Toulouse, et Ermengau, qui reçoit sa part de cadet : le comté de Rouergue. À ce moment, la Maison comtale de Toulouse étend son autorité sur une grande partie du territoire situé entre le Rhône et la Garonne. À l'intérieur se trouvent des comtés et des vicomtés plus ou moins importants, auxquels elle s'impose par l'intermédiaire de lignages, sans doute "francs", présents aux endroits stratégiques de ses domaines : le Toulousain, à l'ouest ; le Rouergue et le Lodévois, au nord ; le Nîmois à l'est ; Narbonne, au centre. Les vicomtes y sont, en effet, très liés à la famille raimondine, dont ils acceptent les orientations politiques majeures. Tel n'est pas le cas du puissant lignage "gothique" de Carcassonne, qui n'hésite pas à se heurter aux descendants de Fulcoald.

Au moment où Eude rend le dernier soupir, en 918, le comté de Toulouse englobe le Toulousain, l'Albigeois, le Quercy, le Carcassès, le Razès, le Rouergue et le marquisat de Gothie, ancienne Septimanie, qui deviendra le duché de Narbonne. Comme nous l'avons dit, le Rouergue est attribué à la branche cadette, tandis que le titre de "marquis" reste indivis entre les deux branches.

À l'intérieur de ce domaine, la puissance comtale est fondée en premier lieu sur la légitimité lignagère : l'héritage principal est réservé au fils aîné ou, à défaut, à la fille aînée. Il y a aussi la possession de domaines fiscaux et de terres immunistes, considérées comme libres. Sont également pris en compte les produits fiscaux des états comtaux, tels que les revenus tirés des évêchés, des abbayes et de la cité de Toulouse.

Comte de Nîmes depuis 890, Raimon II succède à Eude avec le titre de comte de Toulouse ou de Narbonne, comme nous pouvons nous en rendre compte d'après un acte de 924. Son épouse serait, d'après certaines sources, la comtesse Gudinilde, dont nous ignorons tout des origines. Après Raimon, vient son fils et successeur Raimon III Pons, qui se pose en rival des comtes de Poitiers pour le duché d'Aquitaine : en 936, nous le voyons agir en maître de l'Auvergne. La même année, il fonde l'abbaye de Saint-Pons-de-Thomières, où il sera enterré dans les années "940". Mort sans descendance, il laisse une veuve, Garsinde, de la famille des vicomtes de Narbonne, qui lui survivra jusqu'en 978.

Raimon de Rouergue et sa descendance

L'héritage passe aux mains de Raimon Ier, comte de Rouergue, petit-fils d'Eude par son père Ermengau. Raimon fait parler de lui dès 944, lorsqu'il se rend à Nevers pour prêter hommage au roi Louis IV d'Outremer. Il fait ensuite un beau mariage, en épousant Berthe, nièce du roi Hugue d'Italie (946). Nous le voyons un instant à Rome. Puis, il meurt en 961 sur le chemin de Compostelle.

Avant de passer de vie à trépas, Raimon Ier de Rouergue a rédigé son testament, daté de 961. Nous apprenons par ce texte qu'il a été marié plusieurs fois et que Berthe est sa dernière épouse. Celle-ci lui a donné un fils : Raimon. Mais il y a deux autres fils issus d'une épouse antérieure : Raimon et Uc, nés avant 946. Le testament favorise nettement Raimon par rapport à Uc. Nul doute que son père en ait fait son successeur à Toulouse, tandis qu'il laisse le Rouergue au jeune Raimon, fils de Berthe.

Deux autres documents sont à consulter pour comprendre la situation : le testament de l'évêque Uc de Toulouse (vers 969-974) et le testament de la comtesse Garsinde (vers 978). L'évêque Uc désigne comme exécuteurs testamentaires le comte Raimon et son fils Uc. Il ne peut s'agir que du Raimon dont nous venons de parler, distinct de Raimon fils de Berthe. De son côté, la comtesse Garsinde évoque ses "neveux" (*nepotes*) : le comte Uc, Amiel et Raimon, tous trois fils de Guidinilde. Ces trois frères seraient les fils de notre Raimon qui, une fois de plus, se trouve sur notre route.

Dès lors, nous pouvons établir la liste des comtes de Toulouse depuis le décès de Raimon Ier de Rouergue. En 961, nous trouvons Raimon, l'aîné par rapport à l'autre Raimon fils de Berthe devenu comte de Rouergue. Puis, vient le tour d'Uc, fils de Raimon, qui règne jusque vers 972. Enfin, nous découvrons un nouveau Raimon, frère puîné de Uc, que nous suivons jusqu'en 978. C'est lui qui a épousé, au plus tôt en 975, Azalaïs d'Anjou, dont sera issu Guilhem Taillefer.

Cette suite comtale doit vous paraître insolite, car elle ne coïncide guère avec celle établie par les Bénédictins de l'*Histoire générale du Languedoc*. Cette dernière fait de Guilhem Taillefer le fils de Raimon III Pons et de Garsinde. De plus, elle sépare les dynasties du Rouergue et de Toulouse depuis la mort d'Eude en 918 jusqu'à la mort de Berthe disparue sans postérité en 1065. Grâce aux recherches de mon confrère de la Haute-Loire, Martin de Framond, il est possible d'imaginer autrement le tableau des Toulousains et des Rouergats. Ce qui nous oblige à comptabiliser deux Raimons de plus, qui se sont intercalés entre Raimon III Pons et Guilhem Taillefer. Libre à vous de rester fidèles à la tradition. Mais je pense qu'il est toujours bon de mettre du piment dans le travail de recherche.

Guilhem Taillefer

Ainsi, contrairement à ce qu'affirment les Bénédictins, Guilhem Taillefer n'est pas le fils de Raimon III Pons et de Garsinde. Son père est Raimon, "duc des Goths", petit-fils de Raimon Ier de Rouergue. Et sa mère n'est autre qu'Azalaïs d'Anjou, fille du comte Foulque, veuve d'Etienne de Brioude, remariée vers 975 avec le comte de Toulouse. À la mort de son père, en 978, le jeune Guilhem est élevé par sa mère, qui conserve son douaire. Mais Azalaïs n'entend pas rester sans époux : elle se remariera deux fois avant de mourir en 1026, aux alentours de quatre-vingts ans.

Qui est Guilhem III Taillefer ? Un prince conscient de son pouvoir, qui n'hésite pas à se proclamer "*illustre comte de Toulouse, placé à la tête d'immenses royaumes*". Nous connaissons l'étendue de ses domaines, entre la Garonne et le Rhône. Il veut y maintenir l'ordre chrétien, où chacun occupe la place qui est la sienne. En cela il se montre fidèle à la tradition carolingienne, qui fait un devoir au pouvoir temporel de coopérer avec le pouvoir spirituel afin que Dieu soit glorifié par tous les hommes. Plus particulièrement, Guilhem III

apporte son concours au mouvement de la Paix de Dieu. Il est présent au concile du Puy (octobre 994), qui décide entre autres la protection des marchands circulant sur les routes. Il participe aussi à l'assemblée de Psalmodi (1004), qui va dans le même sens.

Mais ce "*glorieux comte*" auquel s'adresse vers 1030 le pape Jean XIX pour mettre à la raison un chevalier spoliateur d'église, ce "*glorieux comte*" - dis-je - ne se conduit pas toujours en prince chrétien, bienfaiteur des abbayes. Avec l'abbaye de Psalmodi ses relations connaissent des hauts et des bas. À certains moments plein de prévenances pour les moines, à d'autres il n'hésite pas à soutenir les "*hommes pervers*" avides du patrimoine monastique. C'est ainsi qu'entre 1012 et 1024 un grave conflit l'oppose au pape Benoît VIII, qui dénonce son attitude lors de la spoliation d'un alleu par certains de ses fidèles, qui sont alors excommuniés.

L'abbaye de Saint-Gilles fait, elle aussi, l'objet de toutes les attentions de Guilhem III. Les droits pontificaux sur cet établissement sont tombés dans l'oubli par suite de l'affaiblissement du Saint-Siège. Le comte de Toulouse apparaît alors aux yeux des moines comme un soutien efficace, ce qui n'est pas pour lui déplaire, d'autant plus qu'il porte toute son attention sur les territoires voisins du Rhône.

Désireux d'assurer la sécurité de la frange orientale de ses domaines, Guilhem Taillefer tourne ses regards vers la Provence. Ce vaste comté s'étend entre le Rhône et les Alpes, le pays de Vienne et la Méditerranée. Les pouvoirs y sont exercés en commun par les membres de la famille comtale. De plus, une partie de droits éminents peut être transférée par des mariages de femmes dans la mesure où celles-ci ne sont pas dotées. Enfin, le titre prestigieux de "marquis", lié à la victoire du Freinet sur les Sarrasins, est porté indifféremment par un membre du lignage.

Tout cela incite Guilhem Taillefer à rechercher la main d'une princesse provençale. L'inconvénient, c'est qu'il est déjà marié à Arsinde dont la stérilité avait été guérie grâce à une intervention miraculeuse de sainte Foy. Deux garçons étaient nés, morts en bas âge. Et puis, une fille qui, elle, se mariera. Cette preuve d'amour n'empêche pas Guilhem de répudier sa tendre épouse. Il peut enfin se marier, vers 992, avec Emma, fille du comte Roubaut, qui lui transmet ses droits sur la moitié du comté de Provence, heureuse acquisition qui demeurera telle quelle jusqu'en 1125. Le couple établit sa résidence sur la rive gauche du Rhône, plus particulièrement entre 1004 et 1024, date de la disparition d'Emma.

De cette union naissent deux fils : le futur comte de Toulouse Pons et le futur comte de Provence Bertran, tous deux nés aux alentours de l'An Mil. Il y a aussi une fille, Emma, qui épousera le seigneur de L'Isle-Jourdain.

Pons et la loi salique toulousaine

Guilhem Taillefer meurt en 1037. Son aîné Pons lui succède comme comte de Toulouse, d'Albigeois, de Quercy et en partie de Nîmes et de Saint-Gilles. Le nouveau prince fait preuve de beaucoup d'énergie dans la gestion de ses domaines. Mais il est d'un tempérament impulsif, ce qui explique ses déboires conjugaux et, de là, sa misogynie. Sa première femme, Majore de Foix, apparaît entre 1037 et 1040, vite répudiée. La seconde, Almodis de la Marche, épousée pour des motifs politiques (s'opposer aux visées de la

Maison de Poitiers sur le Périgord ami), est la compagne tumultueuse des années 1040-1053. Pons est son second mari, après Hugue de Lusignan qui l'a répudiée. Loin de s'assagir, elle mène une vie agitée et tumultueuse, se faisant enlever par Ramon Berenguer de Barcelone dont elle devient l'épouse à la fin de 1053. Cela ne l'empêche pas de rester en bons termes avec les enfants qu'elle a laissés en Languedoc. Telle quelle, la "*comtesse aux trois maris vivants*" est une des femmes les plus intéressantes de son siècle, jouant un rôle de premier plan dans la politique barcelonaise, envoyée spéciale de son mari auprès des Musulmans d'Espagne. Elle périt misérablement en 1071, assassinée par l'un des nombreux fils qu'elle avait mis au monde.

La mésentente avec Almodis pousse le comte Pons à se méfier des femmes. La charte de 1053 (confirmée en 1063) concernant l'union de Moissac à Cluny a l'avantage de préciser l'ordre de transmission du comté de Toulouse : Pons y désigne comme héritiers son fils aîné Guilhem, puis les descendants mâles et légitimes de celui-ci. Si cette condition n'est pas réalisée, on passe au cadet Raimon et à ses fils et, à défaut encore, au dernier Uc. Rien n'est prévu en ce qui concerne la fille de Pons (Almodis) et celle de Guilhem (Philippa). Telle est la "loi salique toulousaine", dont Marie-Bernadette Bruguière a montré clairement le mécanisme. Cette décision de Pons aura bientôt l'occasion d'être mise à l'épreuve par le duc d'Aquitaine Guilhem IX.

- II -

**L'ÉTAT TOULOUSAIN
1061-1148**

La disparition de Pons vers 1061 marque la fin de la première étape de l'histoire de la dynastie toulousaine : celle de l'ancrage régional, marquée par des mariages renforçant les liens avec les lignages du pays d'entre Garonne et Rhône. Mais, déjà, se fait sentir la volonté de garantir les frontières orientale et occidentale : les unions de Guilhem Taillefer avec Emma de Provence et de Pons avec Almodis de la Marche répondent à cet impératif. À la fin du XIème siècle, nous constatons une nouvelle orientation : la politique internationale des comtes prend le dessus.

Guilhem IV le Pacifique

Le successeur de Pons est son fils aîné, Guilhem IV, prince pieux et pacifique. Qualifié de "*très chrétien*" par le chroniqueur Aimeric de Pairat, il apparaît comme l'un des soutiens les plus efficaces des papes alors engagés dans l'œuvre de réforme de l'Église. Dès la première année de son règne, il se montre généreux envers Moissac, renonçant à son droit d'intervention dans la désignation de l'abbé. Deux ans après, il oblige Gausbert de Fumel à restituer l'avouerie du monastère que lui avait vendue en son temps Guilhem Taillefer. Enfin, en 1067, il donne à l'abbé Duran de Bredons les terres allodiales de Saint-Pierre des Cuisines, à Toulouse.

Bientôt, dans la grande cité, Guilhem IV appuie la réforme du chapitre de Saint-Étienne entreprise dès 1073 par l'évêque Izarn de Lavaur. Avec son frère Raimon, il abandonne ses prétentions sur l'élection et l'investiture du chef de l'Église toulousaine, que leurs ancêtres ont usurpées. Cette union du comte et du prélat est conforme à l'esprit clunisien, qui ne conçoit la réforme qu'en accord avec les grands de ce monde. Aussi, ne faut-il pas s'étonner du conflit qui éclate bientôt avec le chapitre de Saint-Sernin, qui a eu l'audace de se réformer sans y avoir été convié par l'évêque !

Tout d'abord, Guilhem IV se garde d'intervenir dans l'affaire de Saint-Sernin du Taur (1078-1081), laissant ce soin à son vicomte Adhémar de Bruniquel, qui enregistre la restitution de Raimon Ebo, évêque de Lectoure et tout à la fois prévôt de Saint-Étienne et hebdomadier de Saint-Sernin. Au contraire, il décide en accord avec l'évêque de chasser les chanoines de Saint-Sernin et de les remplacer par des moines venus de Moissac (1081-1082). Il s'agit d'un véritable attentat contre l'autorité du pape Grégoire VII, qui a pris le monastère toulousain sous sa protection. Guilhem IV ne persévère pas dans son erreur et décide de faire amende honorable (1083). Il fait partie des premiers bienfaiteurs de l'hospice Saint-Raimond, auquel il accorde privilèges et exemptions, sans oublier un moulin au Bazacle. Puis il multiplie ses bienfaits, renonçant aux redevances et au sel perçus sur le marché de Baziège, donnant aux chanoines l'église de Saint-Jory et celle de Blagnac.

Le chapitre réformé de la cathédrale de Cahors bénéficie également des largesses comtales. Guilhem IV fait don à l'évêque Gérard de "*la ville capitale en son comté de Quercy*", se réservant toutefois l'usage des tours, des murailles et des fossés.

Mis à part son différend avec Saint-Sernin, Guilhem IV ne se départit pas de son attitude bienveillante envers la Papauté, dont il soutient la politique normande préparatoire au lancement de la Croisade. Son second mariage en est une illustration éloquente. De la première épouse, Mantilis, on ne sait presque rien : il semble que son union avec le comte ait eu lieu avant 1067 et que des enfants en soient nés, dont un certain Pons enseveli à Saint-Sernin. Quoi qu'il en soit, Guilhem IV est déjà remarié en 1080 avec la normande Emma, fille de Robert de Mortain, lui-même demi-frère de Guillaume le Conquérant. Même s'il est une conséquence de la pression pontificale, ce mariage représente pour le comte de Toulouse un moyen de se prémunir contre le danger extérieur venu d'Aquitaine.

Emma est la mère de Philippa, que Guilhem IV marie en 1085 avec un gendre qu'il s'est lui-même choisi : Sanche V de Navarre et d'Aragon. Là aussi, il s'agit d'une union diplomatique. L'apport navarrais et aragonais peut être utile en cas de menace précise venant de Barcelone. Mais le mariage reste stérile. La séparation devient inéluctable. Guilhem IV tourne alors son regard vers l'Aquitaine, dont il convient de neutraliser les mauvaises intentions. Il prépare le remariage de Philippa qui unira en 1094 sa destinée à celle du duc-troubadour Guilhem IX. On peut dire que Guilhem IV a tout fait pour maintenir des domaines en paix.

Raimon de Saint-Gilles

Avec Raimon IV, qui succède à son frère en 1093, conformément à la "loi salique toulousaine", le comté de Toulouse fait une entrée remarquable sur la scène internationale. Le nouveau souverain a bonne réputation : on lui reconnaît habileté, fermeté et énergie, même s'il a hérité de sa mère Almodis un caractère vif et emporté. Depuis 1060, il se dit "comte de Saint-Gilles", titre qui semble lui avoir été donné par son père. De sa mère il a reçu le douaire, à savoir : la moitié de l'évêché de Nîmes et de l'abbaye de Saint-Gilles, le château de Tarascon et la terre d'Argence.

Tel quel, Raimon de Saint-Gilles est un homme du Moyen Âge, au caractère contrasté. C'est un chevalier courageux, dévoué à la cause de Dieu, ayant le sens de l'honneur. Mais, en même temps, c'est un guerrier fanatique, violent, sans pitié. Très religieux, voire superstitieux, il est aussi un homme irascible, prompt à la colère, versatile. Tout en étant cupide, il sait faire preuve d'esprit pratique : intelligent, tenace, il sera souvent favorisé par la chance.

C'est justement cette chance qui lui permet de fonder l'État toulousain. Nous le voyons pousser ses avantages avec beaucoup de constance. Dès 1065, il recueille l'héritage de sa cousine Berthe, veuve du comte Robert d'Auvergne, morte sans enfant. Cette comtesse fait partie de la branche rouergate de la Maison raimondine pour qui la "loi salique toulousaine" n'existe pas. Elle a donc hérité de son père Uc (mort en 1054), et sa succession permet à Raimon d'annexer à ses domaines le marquisat de Gothie (comtés de Narbonne, d'Agde, de Béziers et d'Uzès), ainsi que le Rouergue et le Gévaudan (mais seulement en 1079 au terme d'une lutte sévère avec la belle famille de Berthe).

Raimon IV n'en reste pas là. Deux mariages successifs lui valent de nouveaux avantages. En 1066, il épouse en premières noces la fille de son oncle Bertran, héritière du Venaissin. De ce mariage est issu un fils : Bertran, qui apparaît dans les chartes en 1080. Mais la colère du pape à l'annonce de cette union consanguine vaut à Raimon d'être excommunié à deux reprises, en 1076 et 1078. La mort de son épouse ayant aplani toutes les difficultés, la bonne entente avec la Papauté reprend ses droits. D'où la reprise de la politique normande, qui détermine le second mariage du comte. Ce dernier épouse alors en 1080 Mathilde, fille de Roger Guiscard, comte de Sicile, nièce de Robert Guiscard et cousine de Bohémond de Tarente, futur prince d'Antioche. Il fait le voyage de Syracuse, où le mariage est célébré avec faste, en présence de la noblesse et du haut-clergé de l'île. Au même moment, son frère Guilhem IV épouse Emma de Mortain.

Raimon de Saint-Gilles n'a pourtant pas de chance : l'épouse normande meurt jeune et sans enfant. Elle est remplacée en 1094 par Elvire, fille d'une concubine d'Alfonse VI de Léon et de Castille. Ce nouveau mariage a une signification politique : bénéficiaire d'appuis en Espagne contre le comte de Barcelone et, éventuellement, contre le duc d'Aquitaine. En tout cas, Elvire est la troisième et dernière femme de Raimon. Elle l'accompagnera en Terre Sainte, où elle lui donnera un fils : Alfonse Jourdain, né en 1103.

Conforté par son union castillanne, Raimon de Saint-Gilles n'attend pas la mort de son frère Guilhem IV, survenue en 1093, pour prendre fièrement les titres de "*comte de Toulouse, duc de Narbonne et marquis de Provence*". En ce qui concerne le comté de Toulouse, on peut penser qu'il veut montrer qu'avec son frère il a des droits indivis et qu'il participe déjà activement à la gestion des affaires toulousaines. Pour ce qui est du duché de Narbonne, il s'agit vraisemblablement de remettre en honneur le titre de "*duc de Septimanie ou de Gothie*" faisant partie de l'héritage de la cousine Berthe. Quant à la Provence, il se peut que ce soit un souvenir du premier mariage de Raimon, qui lui a permis d'étendre son influence en Haute et Basse Provence.

Finalement, en 1095, année de l'apogée de sa puissance, Raimon IV possède treize comtés : Toulouse, Cahors, Albi, Lodève, Rodez, Narbonne, Agde, Béziers, Nîmes, Uzès, Viviers, Gévaudan et Venaissin. Sa puissance éclate aux yeux de tous, y compris en Provence.

Il faut protéger cet ensemble contre toutes les menaces intérieures risquant de l'affaiblir lorsque le comte sera parti pour la Croisade. En 1078-1079, il oblige Bermon d'Agde à restituer les droits qu'il a usurpés au détriment de l'abbaye de Conques. Puis, en 1086, à la requête même du pape Grégoire VII, il apaise les tensions entre le vicomte de Narbonne Bernart et l'archevêque canoniquement élu, Dalmace, à l'usurpateur Peire imposé par celui-ci. Peire est contraint de s'effacer, tel le voleur "*qui sacrifie les agneaux du Seigneur pour en faire présent aux démons*".

Malgré ce succès, Raimon ne parvient pas à empêcher Raimon Bernart Trencavel, vicomte d'Albi et de Nîmes, de devenir par mariage comte de Carcassonne et de Razès (région de Limoux et d'Alet) et vicomte de Béziers et d'Agde. C'est ainsi que se constitue au cœur des domaines raimondins un ensemble territorial aux mains des Trencavels, derrière lesquels se profile la silhouette du comte de Barcelone. Cette situation est grosse de dangers pour l'Etat toulousain.

En attendant, Raimon de Saint-Gilles a d'excellentes relations avec l'Eglise dont il est l'appui et le soutien. Sous son impulsion, la collaboration avec Rome s'accentue et finit par dominer l'histoire religieuse du comté. Le comte favorise le mouvement clunisien, comblant de bienfaits les abbayes de La Chaise-Dieu et de Saint-Gilles. Il répond aux vœux des réformateurs en renonçant à divers droits injustes, notamment sur l'héritage des évêques défunts de Béziers (1084). Envers Saint-Sernin de Toulouse il se montre plein de prévenances, proclamant l'entière liberté de cette église le 24 mai 1096, apaisant le conflit entre le monastère et l'évêque Izarn le 8 juillet suivant à Nîmes.

L'intensité du renouveau religieux dans ses domaines vaut à Raimon de Saint-Gilles d'être associé au projet de croisade en Orient. Le voyage d'Urbain II en 1095-1096 met en relief le prestige du comte de Toulouse, qui parcourt en compagnie du souverain pontife les villes et les bourgs les plus en vue de "sa terre". A plus de cinquante ans, malgré ses cheveux gris, sensible à "l'appel de Clermont", il part pour la Terre Sainte (automne de 1096), où il participera vaillamment à la prise de Jérusalem (1099), et où il jettera les fondements du comté de Tripoli, sur les bords de la riviera libanaise. Il ne reverra jamais son pays natal : sa vie s'achève le 28 février 1105, au château de Mont-Pèlerin, près de Tripoli, où il repose désormais.

Nous devons à Raimon de Saint-Gilles d'avoir reconstitué l'unité du comté de Toulouse, compromise dès le début du Xème siècle par le partage des domaines entre la branche toulousaine et la branche rouergate du lignage. Cette œuvre est encore accrue par la renommée des exploits du comte en Terre Sainte. Mais l'héritage raimondin risque d'être victime du "mirage oriental" auquel succombent les deux fils du héros : Bertran (1105-1112) et Alfonse Jourdain (1112-1148). Ceux-ci vont heureusement sauver l'œuvre paternelle, malgré les tentatives faites pour s'en emparer par Philippa, fille de Guilhem IV, et de son époux Guilhem IX d'Aquitaine.

Bertran

Au moment de son départ pour la Croisade, Raimon de Saint-Gilles confie l'état toulousain à Bertran. Ce dernier est, comme nous l'avons vu, issu du premier mariage de son père. Certains, tels les chroniqueurs Guillaume de Malmesbury et Guibert de Nogent, prétendent qu'il est bâtard. Il s'agit d'une calomnie dont s'emparent Philippa et Guilhem IX d'Aquitaine pour justifier leurs prétentions.

Les arguments de la fille de Guilhem IV sont sans fondement. S'y oppose la fameuse "loi salique toulousaine" élaborée sous le règne de Pons (1037-1061), selon laquelle seuls, les fils légitimes peuvent prétendre à la succession de Toulouse. mais, pour Philippa, il est essentiel de faire croire à la bâtardise de Bertran pour se créer un titre et s'emparer du comté. Tout vient du mariage consanguin de Raimon de Saint-Gilles. Les enfants nés d'une telle union sont-ils légitimes ? Le droit canonique répond par l'affirmative, sauf si l'interdiction de l'Eglise a précédé les noces. Raimon s'étant marié sans opposition de qui que ce soit, Bertran est considéré comme l'héritier mâle légitime. La meilleure preuve sont ses mariages avec des épouses de haut lignage : une nièce de la fameuse marquise Mathilde de Toscane (1088), puis Hélène fille du duc Eude Ier de Bourgogne (1095). Cette dernière est la mère de Pons, futur comte de Tripoli.

Il en faut plus pour détourner Philippa et Guilhem IX de leur projet. Les deux complices se jettent sur le comté de Toulouse, qu'ils envahissent en 1097, peu après le départ de Raimon de Saint-Gilles. Il s'agit d'un acte inqualifiable, violant la règle selon laquelle les biens de tout croisé sont placés sous la protection du pape ! Philippa et son époux se moquent de toutes les interdictions : ils ont des droits, un point c'est tout ! Nous les voyons à Toulouse en 1098, où ils prennent des mesures en faveur de Saint-Sernin. Ils y sont toujours en 1099, date de la naissance de Raimon, second fils du couple. Mais la pression pontificale les oblige à se retirer en 1100 : Guilhem IX d'Aquitaine, pour sa pénitence, doit se croiser et partir pour la Terre Sainte.

Le comte Bertran peut ainsi récupérer sa capitale. Il sait ce qu'il doit à l'Eglise, dont l'intervention a précipité le départ de ses adversaires. Il a d'ailleurs tout fait pour se concilier sa bienveillance. Avant même de régner, il a été associé par son père à la renonciation des droits usurpés par sa famille aux détriments des établissements ecclésiastiques du Midi (1094). Maintenant, il se tourne vers Saint-Sernin, lui confirmant la sécurité de son cloître, s'en déclarant le protecteur et le défenseur. Cette décision lui est dictée par la nécessité : sa cousine Philippa n'a-t-elle pas agi de même lorsqu'elle occupait Toulouse ?

Mais déjà Bertran tourne son regard vers l'Orient, dont la séduction se fait plus pressante. En 1109, sa décision est prise : il part pour la Terre Sainte, emmenant avec lui son épouse, Héléne de Bourgogne, et son fils Pons alors âgé d'une douzaine d'années. Avec le concours d'une flotte gênoise, il s'empare de Tripoli assiégée depuis quatre ans par son cousin Guilhem Jordan de Cerdagne. La mort providentielle de ce dernier lui permet de ceindre la couronne comtale tripolitaine. Trois ans lui restent à vivre : il quittera ce monde le 21 avril 1112.

Alfonse Jourdain

Pendant ce temps, le comté de Toulouse vit sous la menace d'une nouvelle invasion venue d'Aquitaine. La mort de Bertran est une aubaine pour le duc Guilhem IX, qui met de nouveau en avant les droits de sa femme, niant ceux de Raimon IV et du fils issu de son troisième mariage Alfonse Jourdain qui est encore bien jeune. Belle occasion pour s'emparer de Toulouse ! Mais la conquête n'est pas aisée. Les Aquitains ne l'emportent qu'à l'issue de violents combats de rues (1113).

La comtesse Philippa fait de nouveau parler d'elle. Très pieuse, elle comble Saint-Sernin de bienfaits. Elle se préoccupe aussi d'introduire l'Ordre de Fontevrault dans "ses terres". En compagnie de Robert d'Arbrissel, qui fait partie de sa suite, elle fonde le prieuré de Lespinasse, au milieu des bois et des garrigues, près de Toulouse (12 mars 1114). Se concilier ainsi l'Eglise, c'est bien. Se ménager des partisans dévoués, c'est mieux. Philippa ne manque pas de trouver les hommes dont elle a besoin, tel Bernart Aton, vicomte de Béziers, avec lequel elle échange des serments de protection mutuelle (1114). À ses côtés, se trouvent ses fidèles : Guilabert de Laurac, Bertran de Villemur et Toset de Toulouse.

Tout a une fin. L'entente ne règne plus entre Guilhem IX et son épouse : le divorce se produit en 1115. Pour vivre son chagrin, Philippa se retire à Lespinasse où elle meurt (1116). Tout change désormais. En 1119, les Toulousains se révoltent contre le châtelain de Guilhem IX, qui se réfugie au Château Narbonnais, où il demeurera confiné jusqu'en

1123. Cependant, une armée toulousaine part chercher Alfonse Jourdain à Orange, où il est assiégé par son rival en Provence, Ramon Berenguer III comte de Barcelone.

La guerre de succession de Provence

Le jeune comte est un intrépide chevalier. Il a fait ses preuves dans le conflit qui l'oppose au Catalan depuis son avènement. Tout à son ambition de créer un état méditerranéen, Ramon Berenguer a épousé Douce de Provence, qui lui a donné tous ses biens patrimoniaux. Il a pris le titre convoité de comte de Provence, tout en s'installant à Millau et dans le Gévaudan, seigneuries qui lui ont été dévolues du chef de son beau-père. Pris ainsi à revers, l'État toulousain est gravement menacé.

Plein d'énergie comme son père, Alfonse Jourdain se préoccupe de constituer au plus vite une ligue anti-catalane. Il peut compter sur Raimon des Baux, dont l'épouse revendique une part de la succession de Provence. Bernart Aton de Carcassonne lui est acquis pour avoir été chassé de sa ville par les intrigues de Ramon Berenguer. À ceux-là se joignent le comte de Comminges et le roi d'Aragon. Contre cette ligue, le comte de Barcelone réplique par une alliance avec le vicomte de Narbonne et avec Guilhem IX d'Aquitaine qui cherche toujours à s'emparer de Toulouse. C'est la guerre !

Les hostilités se déroulent dans la vallée du Rhône. Elles sont marquées par le siège d'Orange, où Alfonse Jourdain encerclé est délivré par une armée venue de Toulouse. Il y a aussi la prise et le sac de l'abbaye de Saint-Gilles, pour lesquels le comte de Toulouse est excommunié par le pape Callixte II (1123).

L'apaisement se fait en 1125. Alfonse Jourdain réussit à conclure avec Ramon Berenguer un traité qui laisse à ce dernier le comté de Provence, entre la Durance et la mer, et donne à la Maison de Toulouse le marquisat de Provence, entre la Durance et l'Isère, plus Beaucaire et la terre d'Argence, Avignon restant indivis. Il s'agit d'un compromis, qui laisse tout le monde insatisfait.

Une nouvelle guerre est inévitable. Le partage de la succession de Ramon Berenguer III, mort en juillet 1131, attribue le comté de Barcelone à son fils aîné Ramon Berenguer IV, tandis que le cadet Béranger Raimon reçoit la Provence, Millau et le Gévaudan. Les hostilités reprennent du fait d'Alfonse Jourdain, qui n'a pas renoncé aux terres provençales du sud de la Durance. Ramon Berenguer IV prend le parti de son frère, qui convoite le comté de Melgueil/Maughio. Le comte de Toulouse réplique en s'emparant de la vicomté de Narbonne (1132-1133). Il n'y a ni vainqueur ni vaincu. La paix est rétablie à Sarragosse au cours de l'hiver de 1134. Elle est sanctionnée par le mariage du comte de Provence avec l'héritière du comté de Melgueil.

L'apaisement extérieur permet à Alfonse Jourdain de mieux s'occuper de ses domaines. Pour en assurer la protection contre la menace aquitaine, il fonde Montauban en 1144. Il se souvient de la chevauchée du roi de France Louis VII venu assiéger Toulouse en 1141 pour faire valoir les droits de son épouse Aliénor, petite fille et héritière des prétentions de Guilhem IX. Il sait aussi qu'il a bénéficié de l'appui des Toulousains, auxquels il a octroyé des avantages économiques en 1141 et 1147. Tandis qu'il renforce la frontière occidentale, il cherche à limiter l'effritement du pouvoir comtal en recourant au droit d'aînesse et en abandonnant la pratique des partages multiples entre fils.

Le meilleur moyen d'affirmer son autorité est de mettre à la raison les seigneurs turbulents, dont beaucoup sont poussés à la révolte par les intrigues du comte de Barcelone. La politique des Guilhems de Montpellier inquiète vivement Alfonse Jourdain, d'autant plus que Guilhem VI a précipité l'héritière de Melgueil dans les bras du comte de Provence. Ce mariage exprime bien la communauté d'intérêts entre Montpellier et Barcelone et l'opposition entre Montpellier et Toulouse. Lorsque les Montpelliérains se révoltent en 1141 contre Guilhem VI, Alfonse Jourdain vole à leur secours tandis que Ramon Berenguer IV fournit les hommes qui permettront d'écraser les rebelles. En 1142, Guilhem VI fait d'importantes concessions aux Gênois et aux Pisans aux détriments de Saint-Gilles, dont le port est sous le contrôle des agents du comte de Toulouse. Finalement, Guilhem VI l'emporte en 1143.

Désabusé, Alfonse Jourdain entend l'appel des sirènes orientales : la Terre Sainte requiert sa présence ! Dévoué à l'Église romaine, il est présent à Vézelay en mars 1146, lors de la prédication de la seconde croisade par saint Bernard. À l'exemple de son père Raimon IV, il s'embarque pour la Palestine (1147). Mais ses jours sont comptés. Il meurt à Césarée, vraisemblablement victime d'un empoisonnement (mi-avril 1148). Sa succession est assurée en la personne de Raimon V, né en 1134 de la seule épouse que nous lui connaissons, Faidide d'Uzès.